



L'association de préfiguration de l'École Supérieure des Arts du Cirque Toulouse-Occitanie recrute SA DIRECTRICE OU SON DIRECTEUR

Contexte

L'association de préfiguration de l'École Supérieure des arts du cirque est créée en juillet 2018 à l'initiative de la Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole et de l'Etat – Ministère de la culture – à partir de la formation professionnelle dispensée par l'école municipale du Lido à Toulouse. En préfiguration d'une future Cité européenne des arts du cirque, dont la forme juridique définitive sera déterminée dans les prochaines années, l'association de préfiguration a pour objet de :

- **Mettre en œuvre et administrer l'École Supérieure des Arts du Cirque dispensant - sous réserve de l'accréditation de cette école par le ministère de la culture - le Diplôme National Supérieur Professionnel d'artiste de Cirque (« DNSPAC ») ;**
- **Assurer durant trois ans la préfiguration de la Cité européenne des Arts du Cirque en coopération avec l'association La Grainerie, Fabrique des arts du cirque et de l'itinérance sise à Balma.**

Le projet de création d'une Ecole Supérieure des Arts du Cirque devant participer à la préfiguration d'une Cité européenne des Arts du Cirque d'ici trois ans, est envisagé comme la consolidation des expériences existantes au Lido et au sein de l'association La Grainerie.

Il affirme une volonté forte de coopération entre acteurs publics en faveur du développement des arts du cirque en Région Occitanie.

Ce nouvel établissement d'enseignement supérieur pour les arts du cirque a pour objectifs, à trois ans :

- 1) D'obtenir l'accréditation précitée (juin 2019) et de mettre en place le cursus complet du DNSPAC, avec son adossement à l'Université Jean Jaurès de Toulouse ;
- 2) De réunir les conditions nécessaires à la mise en place d'un Master européen avec plusieurs écoles de l'espace européen, et en particulier avec l'Espagne dans une dynamique transfrontalière.

De poser les jalons d'une future Cité européenne des arts du cirque en région, en coopération avec l'association La Grainerie.

Description du poste

La directrice ou le directeur de l'association de préfiguration aura pour principales missions :

- L'administration sociale, administrative et financière de l'association de préfiguration. À ce titre, elle ou il assure - par délégation de la présidence de l'association - la responsabilité de la gestion des ressources humaines et du budget de l'association de préfiguration ;
- En lien avec l'équipe pédagogique, la mise en place de l'école supérieure des arts du cirque Toulouse-Occitanie et le dépôt de la demande d'accréditation auprès du ministère de la culture conformément au Décret 2017-718 du 2 mai 2017 ;
- Le développement des coopérations avec les collectivités publiques et les professionnels de la filière cirque de l'espace régional, en particulier avec l'association la Grainerie, Fabrique des arts du cirque et de l'itinérance, pour la définition du projet de Cité européenne des Arts du Cirque ;
- Le maintien d'un travail en lien étroit avec le cursus municipal des pratiques amateurs du Lido ;
- Le suivi et la valorisation des activités de l'association et l'étude de son évolution juridique d'ici 2021.

Responsabilités

La direction de l'association de préfiguration est sous la responsabilité du conseil de gestion qui définit les orientations stratégiques du projet et ses axes de développement. Elle est garante, avec le responsable des études, des orientations pédagogiques des formations conduisant au DNSPAC.

La direction est directement impliquée dans l'animation du conseil des études ainsi que dans le secrétariat et l'animation du comité de prospective en charge de la préfiguration de la Cité européenne des Arts du Cirque.

La direction met en place les orientations budgétaires et les décisions concernant les ressources humaines définies par le conseil de gestion. Elle supervise l'équipe salariée de l'association et les ressources humaines mises à disposition pour la mise en œuvre du projet.

La direction apporte son appui à la préparation des séances du conseil de gestion.

La direction travaille de manière régulière avec les institutions membres de l'association de préfiguration ainsi que les collectivités publiques, les équipes et les réseaux professionnels intéressés par le projet.

Profil

De par vos activités, vous avez une bonne connaissance du monde des arts du cirque.

Vous avez une expérience confirmée dans la direction et la mise en œuvre de projets et dans la direction d'établissement, en particulier en matière de gestion des ressources humaines, de gestion administrative et financière.

Vous maîtrisez les enjeux de la pédagogie de l'enseignement artistique, ainsi que ceux de la délivrance d'un diplôme d'enseignement supérieur dans le cadre du dispositif LMD.

Vous connaissez les principes de l'Education nouvelle ou y êtes sensibilisé.

Vous appréhendez les contextes régionaux, nationaux et européens dans lesquels se déploient les établissements d'enseignement supérieur artistique, ainsi que les différentes institutions et réseaux d'acteurs.

Vous disposez de qualités d'organisation, d'animation, de communication et d'une capacité à travailler en équipe.

Votre poste demande une mobilité et implique de multiples échanges au niveau régional et européen. La maîtrise de l'espagnol et/ou de l'anglais serait un plus.

Date de prise de fonction

Novembre 2018.

Conditions du poste

Contrat en CDI. Temps complet. Cadre. Rémunération selon expérience.

Candidature et calendrier

Candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) à envoyer sous format pdf simultanément et au plus tard **le 24 août 2018 à minuit** :

Par courrier, sous la référence « *Candidature ESAC* », à :

Monsieur le Maire de Toulouse

Direction générale des Ressources humaines
32 rue Valade BP 999
31040 Toulouse Cedex 6

et

Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles Occitanie

Hôtel Saint-Jean, 32 Rue de la Dalbade 31000 Toulouse

Et par courriel à :

Objet : « *Candidature ESAC – NOM Prénom* »

emilie.cabaup@toulouse-metropole.fr

veronique.bascoul@mairie-toulouse.fr

agnes.clausse@culture.gouv.fr

Les candidat-e-s présélectionné-e-s en seront informé-e-s le **10 septembre 2018** et devront rédiger un projet présentant leurs orientations et leurs priorités à 4 ans, à partir d'un dossier fourni, à remettre au plus tard le **8 octobre 2018**. Après examen des dossiers, les candidats seront reçu-e-s par le jury le **15 ou 16 octobre 2018**.